

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 386

présenté par
M. Baupin, rapporteur

ARTICLE 54 BIS

A la première phrase de l'alinéa 8, substituer au mot :

« constitué »,

les mots :

« sous la forme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.